L’Église et l’enseignement

# Préambule : enjeux historiques et théologiques

# I- Vers l’invention d’une école chrétienne

## A- La situation de l’Église primitive

### 1) L’inutilité d’une école spécifiquement chrétienne

1. Idée fondamentale
2. Cause : le réseau scolaire existant
   1. Le réseau scolaire juif
   2. Le réseau scolaire gréco-romain
3. Conséquences :
   1. L’inculturation de la culture profane
   2. La distinction de la culture profane

***Texte 1***: Juvénal, *Satires* XV

Mais Athènes la Grecque, Athènes la Romaine, d’un bout du monde à l’autre aujourd’hui se promène. La Gaule aux durs Bretons fournit des orateurs ; et l’on parle à Thulé de gager des rhéteurs.

***Texte 2***: Saint Jérôme, *Apologie contre Rufin* (Sources chrétiennes 303) I, 30 :

Il me reproche encore un parjure, combiné d’un sacrilège. Dans le livre où je traite de la formation d’une vierge du Christ, j’aurais promis dans mon sommeil, devant le tribunal du juge, de ne jamais m’adonner à la littérature profane et je me serais néanmoins souvenu quelquefois de la culture que j’avais réprouvée. […] J’ai dit que je ne lirais pas de littérature profane : il y a engagement pour l’avenir et non anéantissement de la mémoire du passé. Mais, diras-tu, comment fais-tu pour retenir ce que tu ne relis pas depuis si longtemps ? […] Et, de quoi te stupéfier plus encore, maintenant que j’ai la tête chenue et le front dégarni, je m’apparais souvent en rêve, avec de longs cheveux frisés et revêtu de la toge, en train de déclamer devant le rhéteur mon bout de controverse ; et une fois réveillé, je me félicite d’être délivré de l’épreuve oratoire ! […] Tu t’étonnes que je n’aie pas oublié les lettres latines, alors que toi, tu as, sans maître, appris les lettres grecques ? Les principes dialectiques m’ont enseigné les sept types de conclusions ; la signification de *axiôma* que nous pouvons rendre par « énoncé » ; l’impossibilité de composer une phrase en l’absence de verbe et de nom ; les gradations des sorites, les subtilités du pseudomenon, les tricheries des sophismes. Je puis jurer que, depuis que j’ai quitté l’école, je n’ai jamais rien lu de tout cela.

***Texte 3***: Tertullien, *Prescription contre les hérétiques* (Sources chrétiennes 46) VII :

Car c’est la philosophie qui fournit sa matière à la sagesse mondaine, en se faisant l’interprète téméraire de la nature divine et des plans divins. En un mot, les hérésies elles-mêmes reçoivent leurs armes de la philosophie. De là, chez Valentin, les éons et je ne sais quelles formes en nombre infini et la triade humaine : il avait été disciple de Platon. De là, le dieu de Marcion, bien préférable parce qu’il se tient tranquille : Marcion venait des stoïciens. De dire que l’âme est sujette à la mort, Épicure n’y manque pas. Pour nier la résurrection de la chair, on puise dans les leçons unanimes de tous les philosophes. Là où la matière est égalée à Dieu, c’est la doctrine de Zénon. Là où l’on parle d’un dieu igné, Héraclite intervient. Ce sont les mêmes sujets qui sont agités chez les hérétiques et chez les philosophes, les mêmes enquêtes que l’on enchevêtre. […] Pitoyable Aristote qui leur a enseigné la dialectique, également ingénieuse à construire et à renverser, fuyante dans ses propositions, outrée dans ses conjectures, sans souplesse dans ses raisonnements, artisane de controverse qui se crée à elle-même des difficultés et qui remet tout en question de peur qu’un seul point lui ait échappé ! […] Quoi de commun entre Athènes et Jérusalem ? Entre l’Académie et l’Église ? Entre les hérétiques et les chrétiens ? Notre doctrine vient du portique de Salomon qui avait lui-même enseigné qu’il faut chercher Dieu en toute simplicité de cœur. Tant pis pour ceux qui ont mis au jour un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien ! Nous, nous n’avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni de recherche après l’Évangile.

### 2) L’inculturation de la culture profane

1. Fondement
2. Culture romaine et culture hellénistique
3. L’inculturation des méthodes profanes

***Texte 4***: Saint Jérôme, *Apologie contre Rufin* (Sources chrétiennes 303) I, 16-17

Pour ma part, dans mes *Commentaires sur l’Épître aux Éphésiens*, j’ai suivi Origène, Didyme et Apollinaire, qui soutiennent à coup sûr des thèses contradictoires, sans abandonner la pureté de ma foi. Quel est le rôle des commentaires ? Ils développent ce qui a été dit par un autre. Les textes qui comportent des obscurités, ils les explicitent en un langage clair. Ils reproduisent des points de vue multiples et disent : Voici les développements de certains sur ce passage. D’autres l’interprètent ainsi. Tels s’efforcent d’appuyer leur sentiment et leur façon de voir sur telles citations et sur telle argumentation… Ainsi le lecteur avisé, après avoir lu les diverses explications et appris quelles sont les multiples opinions susceptibles d’être approuvées ou rejetées, pourra juger de ce qui est le plus exact et, comme un bon changeur, repousser l’argent de mauvais aloi. Va-t-on par hasard maintenir sous l’accusation d’interprétation fluctuante et d’appréciations contradictoires celui qui aura exposé, dans ses développements sur un seul ouvrage, les explications d’une foule de commentateurs ? Je pense que tu as lu dans ton enfance les commentaires d’Asper sur Virgile et Salluste, de Vulcatius sur les discours de Cicéron, de Victorinus sur ses dialogues, sur les comédies de Térence ceux de Donat, mon professeur, ainsi que sur Virgile, et d’autres sur d’autres auteurs, à savoir Plaute, Lucrèce, Horace, Perse et Lucain. Dénonce leurs commentateurs pour n’avoir pas adopté une ligne d’interprétation unique et pour passer en revue sur le même sujet leur propre point de vue et ceux d’autres auteurs.

Je laisse de côté les Grecs, que tu te vantes de connaître – et ta fréquentation des œuvres étrangères t’a presque fait oublier ta propre langue – pour ne pas avoir l’air, selon le vieux proverbe, d’instruire Minerve, moi, un pourceau, et d’apporter du bois à la forêt. Ce qui m’étonne, c’est que toi, l’Aristarque de notre temps, tu aies ignoré ces enfantillages, bien que tu aies pu, absorbé comme tu l’es par les questions de fond et enclin à échafauder contre moi la calomnie, mépriser les préceptes des grammairiens et des orateurs, te souciant peu de résoudre les *hyperbates* à la suite de circonlocutions, d’éviter la rudesse des cacophonies, de fuir les hiatus. Il est ridicule de mettre en évidence quelques blessures dans un corps tout entier estropié et brisé. Je ne relève pas tel point à critiquer ; que lui-même relève quel défaut lui manque. Est-ce qu’il n’aurait pas dû connaître au moins cet adage socratique : « Je sais que je ne sais pas » ? À moins que par hasard il ne jure qu’il n’a pas appris les lettres ! […] Toi qui, en matière de lettres latines, bredouilles et te meus à une allure de tortue plus que tu n’avances, il te faut, ou bien écrire en grec, pour avoir l’air, vis-à-vis de ceux qui ignorent le grec, de connaître les lettres étrangères ; ou bien, si tu veux t’essayer aux lettres latines, te mettre d’abord à l’écoute du maître de grammaire, soustraire ta main à la férule et, au milieu des gamins, *disciple sénile d’Athéna*, apprendre l’art de la parole. […] De là vient que certains en restent à un grossier bon sens, aussi longtemps qu’ils ne veulent pas apprendre ce qu’ils ignorent ; et ils n’entendent pas la semonce d’Horace : « Pourquoi préféré-je, par fausse honte, être ignorant plutôt que d’apprendre ? »

***Texte 5***: Saint Augustin, *Confessions* III, 4, 7 :

C’est en telle compagnie que, dans cet âge encore sans consistance, j’étudiais les manuels d’éloquence, désirant y exceller dans le dessein condamnable et frivole de goûter les joies de la vanité humaine. Or, en suivant le cycle normal des études, j’en étais arrivé au livre d’un certain Cicéron, dont on admire plus généralement la langue que le cœur. Ce livre contient une exhortation à la philosophie ; il est intitulé l’*Hortensius*. Cette lecture transforma mon état d’esprit ; elle tourna vers vous mes prières, Seigneur ; elle rendit tout autres mes vœux et mes désirs. Je ne vis plus soudain que bassesse dans mes vaines espérances, et je convoitai l’immortelle sagesse avec un incroyable élan de cœur. Déjà je commençais à me lever pour revenir à vous. Ce n’était plus à aiguiser ma langue, unique objet que semblait payer l’argent que m’envoyait ma mère (j’avais alors dix-neuf ans et mon père était mort depuis plus de deux ans), non, ce n’était plus à aiguiser ma langue que j’appliquais la lecture de ce livre ; ce qui m’y passionnait, c’étaient les choses dites, et non pas la manière dont elles étaient dites.

## B- La nécessité d’une école dans le monde germanique

### 1) Des sociétés sans écoles ?

1. Le point commun des Celtes et des Germains
2. Quatre passeurs de culture
   1. Boèce (480-525)
   2. Cassiodore (480-575)
   3. Grégoire le Grand (540-604)
   4. Isidore de Séville (570-636)

***Texte 6***: Grégoire de Tours, *Histoire ecclésiastique des Francs*, Préface

La culture des lettres et des sciences libérales dépérissant, périssant même dans les cités de la Gaule ; au milieu des bonnes et des mauvaises actions qui y étaient commises, pendant que les barbares se livraient à leur férocité et les rois à leur fureur ; que l’Église était attaquée par les hérétiques et défendue par les catholiques ; que la foi chrétienne, fervente dans la plupart des cœurs, était, dans quelques autres, tiède et languissante ; que les Églises étaient tour à tour enrichies par les hommes pieux et dépouillées par les infidèles, il ne s’est rencontré aucun grammairien, habile dans l’art de la dialectique, qui ait entrepris de décrire ces choses soit en prose, soit en vers. Aussi beaucoup d’hommes gémissaient disant : « Malheur à nos jours ! L’étude des lettres périt parmi nous, et on ne trouve personne qui puisse raconter dans ses écrits les faits d’à présent. » Voyant cela, j’ai jugé à propos de conserver, bien qu’en un langage inculte, la mémoire des choses passées, afin qu’elles arrivent à la connaissance des hommes à venir. Je n’ai pu taire ni les querelles des méchants ni la vie des gens de bien. J’ai été surtout excité par ce que j’ai entendu dire à mes contemporains, que peu d’hommes comprennent un rhéteur philosophe, tandis que la parole d’un homme simple et sans art se fait entendre d’un grand nombre.

### 2) L’invention des écoles monastiques

1. Des écoles de vie spirituelle et de culture
   1. Les moines d’Égypte et le refus de la culture classique
   2. L’intégration de la culture classique par les moines occidentaux
2. Un exemple : saint Benoît

### 3) L’école carolingienne

1. Fondement : politique et culture
2. Une politique d’éducation
3. Écoles et maîtres aux Xe-XIe siècles
   1. Le développement des écoles cathédrales
   2. Structure scolaire
   3. Programme scolaire

***Texte 7***: Éginhard, *Vie de Charlemagne* (c. 820), 25:

Il avait une riche éloquence et parlait d’abondance, pouvant s’exprimer avec une très grande netteté sur tout sujet de son choix. Ne se contentant pas de la langue de ses ancêtres, il consacra ses soins à étudier les langues étrangères, dont le latin qu’il apprit au point de le parler à l’égal de sa propre langue, et le grec qu’il était capable de comprendre sans pouvoir le prononcer. Il était si disert qu’il pouvait même jouer avec les mots. Il cultivait avec le plus grand empressement les arts libéraux et, respectueux au plus haut point de ceux qui les enseignaient, il comblait ces derniers d’honneurs. Pour l’apprentissage de de la grammaire, il suivit les leçons de Pierre de Pise, un diacre âgé. Pour celui des autres disciplines, il eut pour maître Alcuin, surnommé Albinus, diacre lui aussi, un homme venu de Bretagne et d’origine saxonne, l’homme le plus savant de son temps. Auprès de ce dernier, il consacra beaucoup de temps et de travail à apprendre la rhétorique, la dialectique et tout particulièrement l’astronomie. Il apprenait l’art du calcul et, avec une attention pénétrante et une extrême curiosité, il scrutait la course des astres. Il s’essayait même à écrire et avait l’habitude de placer à cet effet dans son lit, sous ses oreillers, des tablettes et des cahiers afin d’habituer sa main, quand il avait du temps libre, à tracer des lettres ; mais ce travail, entrepris trop tard et à un âge trop avancé, se solda par un succès relatif.

***Texte 8***: Charlemagne, *Admonitio generalis* (789)

Que les prêtres attirent vers eux non seulement les enfants de condition servile mais aussi les fils d’hommes libres. Nous voulons que des écoles soient créées pour apprendre à lire aux enfants. Dans tous les monastères et les évêchés, enseignez les psaumes, les notes, le chant, le comput, la grammaire et corrigez soigneusement les livres religieux, car souvent, alors que certains désirent bien prier Dieu, ils y arrivent mal à cause de l’imperfection et des fautes des livres. Ne permettez pas que vos élèves les détournent de leur sens, soit en les lisant, soit en écrivant. Mais, s’il est besoin de copier les Évangiles, le psautier et le missel, que ce soient des hommes déjà mûrs qui les écrivent avec grand soin.

***Texte 9***: Théodulf d’Orléans, *Statuts pour le diocèse d’Orléans*:

Que les prêtres aient des écoles dans les domaines agricoles et les gros bourgs ruraux, et si des fidèles veulent leur confier leurs petits enfants pour apprendre les lettres, qu’ils ne refusent pas de les recevoir et de les enseigner, et qu’ils les enseignent avec beaucoup d’amour. Qu’ils n’exigent aucun prix.

***Texte 10***: Egbert de Liège (fin Xe siècle)

Il y a des écoles qui consistent plus en fouet qu’en discours. On affaiblit le corps, on ne se soucie pas de soigner l’esprit. Des maîtres stupides veulent que les élèves sachent ce qu’ils n’ont pas appris, l’esprit se nourrit de l’intérieur et le fouet n’est d’aucun secours pour lui. Vous casserez en vain une forêt entière sur les épaules de vos malheureux élèves si l’esprit fait défaut.

## C- L’invention de l’université

### 1) Le développement des écoles urbaines

1. Une situation géographiquement contrastée
2. Le rôle de l’urbanisation
3. L’enrichissement des connaissances

***Texte 11***: Guibert de Nogent (1053-1125), *Histoire de ma vie*:

4. Cependant, celle que tu avais rendue veuve m’éleva avec les plus tendres soins. Enfin elle choisit un jour de la fête de saint Grégoire pour m’initier à mes premières études. Elle avait entendu dire que ce saint homme, ton serviteur, mon Dieu, avait surpassé son siècle par son admirable sagesse et son savoir infini ; c’est pourquoi, à l’aide de grandes aumônes, elle venait souvent implorer la protection du saint confesseur, afin que celui à qui tu avais accordé la science inspirât à mon cœur le désir d’acquérir la science. Dès lors donc, je fus occupé à m’instruire des lettres ; mais à peine avais-je appris à en connaître les premiers éléments, que ma mère, avide de me faire instruire, se disposa à me confier à un maître de grammaire. Il y avait un peu avant cette époque, et même encore alors, une si grande rareté de maîtres de grammaire, qu’on n’en voyait pour ainsi dire aucun dans la campagne et qu’à peine en pouvait-on trouver dans les grandes villes ; encore étaient-ils d’une si faible science qu’on ne pouvait les comparer aux clercs qui sont maintenant errants dans les campagnes.

### 2) La naissance des universités

1. L’université, une corporation
2. L’organisation des universités au XIIIe siècle

## D- Le développement des écoles aux XIIIe et XIVe siècles

1. Le développement des écoles élémentaires
2. Le développement des collèges

# II- L’époque du concile de Trente : le temps de l’innovation

## A- Un changement de contexte

1. L’invention de l’imprimerie
2. Une crise intellectuelle
3. La Réforme

***Texte 12***:Zwingli, souvenir de son passage à Paris (1518)

Je me rends mieux compte chaque jour dans quelles profondes ténèbres languit la jeunesse française, de quels enfantillages, de quelles tristes bouffonneries son esprit est pénétré. Il est surprenant de constater l’ingéniosité qu’ils déploient dans la recherche des étymologies des mots. Plût au ciel que vous vissiez les théologiens, ceux-là mêmes qu’on appelle les colonnes de la foi, déraisonner de façon puérile dans leurs controverses. Ils ne font pas le moindre cas de Jérôme, d’Augustin, pas plus que des autres docteurs les plus vigilants de l’Église, ils les méprisent même. Les noms qu’ils préfèrent et qui ont le plus de réputation auprès d’eux sont ceux de Jean l’Ancien, de l’Auxerrois, de Durand, et de personnages encore plus ignorants, qu’ils révèrent comme des oracles et dont, en réalité, les noms ne signifient que barbarie, œuvre grossière, pleine d’arguments creux et d’ignorance. J’exècre ces gens-là, les plus stupides de tous les hommes, avec leurs énigmes et leurs insolubles subtilités. Je ne puis dire cependant que j’en sois arrivé à abhorrer la philosophie : je désirerais, au contraire, l’étudier, si l’occasion s’en présentait.

***Texte 13***: Pierre de La Ramée (1545)

Évoquons par la pensée un vieux docteur de cette Académie qui s’est éteint voici cent ans. S’il pouvait comparer le souvenir de son temps avec le nôtre, ne regarderait-il pas avec étonnement et stupéfaction la floraison que les lettres, jointes aux sciences du réel, ont déjà connue en France, en Italie, en Angleterre ? Il n’avait entendu que des gens qui parlaient d’une manière barbare et grossière ; il entendrait d’innombrables hommes de tout âge parler et écrire en élégant latin. À propos du grec, il avait toujours entendu répéter le dicton commun : c’est du grec, c’est illisible ; non seulement il entendrait lire le grec avec la plus grande facilité, chaque fois que ce serait nécessaire, mais il entendrait des érudits capables d’enseigner la langue tout entière avec une suprême maîtrise. Et à quoi bon comparer les ténèbres passées de tous les autres arts avec la lumière et la splendeur actuelle ? Parmi grammairiens, poètes et orateurs, il avait connu les Alexandre de Villedieu, les Faceti, les Grecismi ; en philosophie, les Écossais et les Espagnols, en médecine, les Arabes ; en théologie, certains auteurs venus on ne sait d’où. Il écoutera Térence, César, Virgile, Cicéron, Aristote, Galien, Hippocrate, Moïse, les Prophètes, les Apôtres et les autres véritables annonciateurs de l’Évangile, et il entendra parler dans leur langue. Comment ne pourrait-il pas être aussi stupéfait que si, fraîchement sorti des entrailles de la terre et tournant les yeux vers le ciel, il voyait soudain le soleil, la lune et les étoiles ?

***Texte 14***: Calvin, *Articles pour l’Église de Genève* (1537) :

Il est requis et quasi nécessaire, pour conserver le peuple en pureté de doctrine que les enfants dès leur jeune âge soient tellement instruits qu’ils puissent rendre raison de la foi, afin qu’on ne laisse déchoir la doctrine évangélique.

## B- Le progrès de l’enseignement élémentaire

1. L’école, un pis-aller
2. À qui appartiennent les écoles ?
3. Contenu et méthode de l’enseignement

***Texte 15***: Luther :

Premièrement, il en est quelques-uns qui ne sont pas assez honnêtes et conscients de leur devoir pour le faire, alors qu’ils le pourraient. Deuxièmement : la plupart des parents ne sont malheureusement pas qualifiés pour cette tâche et ignorent comment instruire et éduquer les enfants. Troisièmement : même si les parents étaient qualifiés et voulaient s’en charger eux-mêmes, il leur manque quand même le temps et la place pour le faire, à cause d’autres occupations et à cause du ménage.

***Texte 16***: Règlement de l’archevêque de Rouen (1520) :

Nuls maîtres ne pourront enseigner aux filles qu’ils ne soient mariés et que leurs femmes ne soient aussi reçues maîtresses, et bien et dûment examinés devant nous, et voulons que les filles soient hors d’avec les garçons, dans une chambre ou un autre lieu à part.

***Texte 17***: Problème de mathématique du cours élémentaire (XVIe siècle) :

Un limaçon veut aller à une noce à trente lieues de distance ; étant donné que chaque lieue compte mille pas et chaque pas six pieds, et que le limaçon avance un jour d’un pied un tiers et que le lendemain, il recule d’un pied un quart, on demande en combien de jours le limaçon accomplira ces trente lieues.

***Texte 18***: Règlement de l’archevêque de Reims (1572) :

Pour que, selon notre ordonnance, les enfants soient toujours instruits et formés dans la catéchèse, les maîtres d’école posséderont des livres contenant le catéchisme – ceux que nous aurons approuvés et fait éditer, notamment ceux qui ont pour auteur le P. Edmond Auger, de la Société de Jésus – et ils les feront acheter par les écoliers ; et tous les dimanches, dans l’église, une heure avant les vêpres, les enfants exposeront les articles du catéchisme qu’ils auront appris pendant la semaine, et ils seront examinés par le maître d’école ou par un autre catéchiste, en présence du curé et du peuple.

## C- L’invention de l’enseignement secondaire

1. L’héritage des Frères de la vie commune (Pays-Bas, Allemagne rhénane)
2. Réforme religieuse et développement des collèges
3. Invention et développement des collèges jésuites
4. Le réseau des collèges en France

***Texte 19***: Florimond de Raemond (1540-1601), *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l’hérésie de ce siècle*: à propos du collège de Bordeaux

Ils nous faisaient perdre la coutume de donner entrée à nos leçons par le signe de la croix (c’étaient, disaient-ils, des singeries), nous parlaient de la religion en privé et comme en se jouant selon que notre jeune suffisance y pouvait atteindre. Cela faisait quelques brèches en nos petites âmes, d’autant plus dangereuses que ces premières impressions s’arrachent après malaisément quand elles ont une fois pris pied et jeté quelques racines.

***Texte 20***: Juan de Polanco (1517-1576, secrétaire de la Compagnie, 1547-1572), Lettre aux supérieurs jésuites (1560)

D’une façon générale, la Compagnie considère deux manières d’aider notre prochain : l’une dans les collèges, par l’éducation de la jeunesse dans les lettres, l’enseignement et la vie chrétienne ; l’autre, en tout lieu, en assistant toute personne par le sermon, les conférences et tout autre moyen compatible avec notre manière propre d’agir.

***Texte 21***: *Ratio studiorum* de la Compagnie de Jésus (1599)

7. Puisque l’un des ministères les plus importants de notre Compagnie est de transmettre au prochain tous les enseignements convenant à notre institut, pour l’éveiller ensuite à la connaissance et l’amour de notre Créateur et Rédempteur, le préposé provincial pensera qu’il doit veiller avec tout le soin possible à ce que le fruit de la grâce de notre vocation répondre pleinement au travail si divers de nos écoles.

43. Mais quand nous disons que les classes de grammaire ne doivent pas être plus de trois et qu’au total les classes inférieures ne doivent pas être plus de cinq, nous ne l’entendons pas tant du nombre des classes et des maîtres que du nombre des niveaux que nous venons de décrire. Car si le nombre des élèves est si grand qu’un seul maître ne puisse y suffire, on pourra alors dédoubler la classe, avec la permission du général, à condition cependant qu’on conserve dans l’une et l’autre le même niveau, les mêmes leçons, la même méthode et le même horaire.

57. Le provincial prendra soigneusement garde, en estimant que cela est de la plus grande importance, à ce qu’on écarte totalement de nos classes les livres des poètes ou de tout autre auteur qui pourraient nuire à l’honnêteté et aux bonnes mœurs, à moins qu’on n’ait d’abord expurgé les faits ou les paroles déshonnêtes ; ou bien, si l’on ne peut pas du tout expurger ces auteurs, tel Térence, on renoncera plutôt à les lire, pour que la nature des sujets ne blesse pas la pureté des âmes.

103. À chacun des professeurs, tant de théologie que de philosophie ou de cas, surtout s’il s’en trouve un qui soit un peu plus lent, il rappellera qu’il doit avancer de manière à achever en une année le programme qui lui est assigné.

129. Le professeur sera particulièrement attentif à ce que, aussi bien dans les leçons, quand l’occasion s’en présentera, qu’en dehors de celles-ci, il porte ses étudiants au service et à l’amour de Dieu et des vertus par lesquelles il faut lui plaire ; et à ce que toutes leurs études se rapportent à cette fin.

466. Ceux qui, pour s’instruire, fréquentent les établissements de la Compagnie de Jésus, comprendront qu’avec l’aide de Dieu, on n’aura pas moins soin de les imprégner, à la mesure de leurs aptitudes, de la piété et de toutes les autres vertus que des arts libéraux.

## D- L’invention de l’enseignement populaire

1. L’école des filles
2. L’enseignement professionnel

***Texte 22***: Règlement d’Alix Le Clerc (1598)

Notre but est de dresser des écoles publiques et y enseigner gratuitement les filles à lire et écrire, à besogner de l’aiguille et l’instruction chrétienne, ne tâchant selon leur portée et la nôtre leur faire entendre le catéchisme et les initiant à la piété et dévotion. […]

Par des Filles, pour ce qu’il n’est ni séant, ni assuré pour les enfants, ni même pour les maîtres, ainsi que l’expérience a montré trop de fois, que les filles aillent à même école que les garçons et devant des hommes soit mariés, soit ecclésiastiques ou non mariés, comme il se voit pour le jourd’hui en plusieurs endroits. […]

À lire et écrire : pour contenter les pères et mères qui désirent cela en leurs enfants, et pour dresser plusieurs maîtresses des externes qui pourront par après aller ouvrir des petites écoles ès villages et moindres lieux, ou ès bourgs et même ès villes, pour y enseigner la piété et autres choses qu’elles auront apprises sous les nôtres, qu’elles pourront imiter en méthode et dévotion. Et par ce moyen, sera bien instruire la jeunesse partout.

***Texte 23***: Relation de mère Angélique Milly sur Alix Le Clerc

Étant à Mattaincourt, le R. Père [Fourier] ordonna à la Mère Alix d’accepter la charge et conduite de la maison, tout le temps qu’elle y demeura, qui fut environ de deux ans. Aussitôt elles ouvrirent leurs classes pour y enseigner les petites filles, ainsi qu’elles avaient fait à Poussay. Elles eurent un si grand nombre d’écolières en peu de temps, qu’à peine y pouvaient-elles suffire, bien qu’elles eussent déjà reçu quelques compagnes et qu’elles y soient toutes employées. […] Quand elles l’entretenaient des classes ou des inventions qu’elles avaient trouvées pour faire avancer les enfants et dégoûter les jeunes filles de la vanité et des assemblées dangereuses, il y prenait un tel plaisir, qu’on voyait bien qu’il n’y avait rien au monde de plus capable de le contenter et de récréer son esprit que cela ; et, quelque hâte qu’il eût qu’on lui en parlât, il s’arrêtait avec une joie si grande qu’on ne pouvait douter de l’intérêt qu’il prenait à ce que les enfants fussent si bien instruits et dressés à la dévotion. […] Par après, les voyant si bien affermies dans leur vocation, il s’appliqua beaucoup à les rendre capables de toutes les fonctions nécessaires à l’instruction des enfants. Il prit la peine de les enseigner à bien lire, et correctement, de leur faire comprendre les principes de l’orthographe, les règles de l’arithmétique par méthode, et leur en faisait tous les jours une petite leçon. […]

***Texte 24***: Saint Vincent de Paul, Conférence sur Marguerite Naseau (1642) :

Marguerite Naseau, de Suresnes, est la première sœur qui ait eu le bonheur de montrer le chemin aux autres, tant pour enseigner les jeunes filles, que pour assister les pauvres malades, quoi qu’elle n’ait eu quasi d’autre maître ou maîtresse que Dieu. Ce n’était qu’une pauvre vachère sans instruction. Mue par une forte inspiration du ciel, elle eut la pensée d’instruire la jeunesse, acheta un alphabet, et, ne pouvant se rendre à l’école pour apprendre, elle allait prier M. le curé ou le vicaire de lui dire quelles lettres étaient les quatre premières. Une autre fois, elle interrogeait sur les quatre suivantes, et ainsi pour le reste. Après, tout en gardant les vaches, elle étudiait sa leçon. Voyait-elle passer quelqu’un qui avait l’air de savoir lire, elle lui demandait : « Monsieur, comment faut-il prononcer ce mot-là ? » Ainsi peu à peu elle apprit à lire, puis elle instruisit d’autres filles de son village. Et alors elle résolut de s’en aller de village en village, pour enseigner la jeunesse, avec deux ou trois autres filles, qu’elle avait formées. L’une se rendait en un village, et l’autre en un autre. Chose remarquable, elle entreprit cela sans argent et sans autre provision que la Providence divine. Elle jeûna souvent des journées entières, habita des lieux où il n’y avait que des murs. Elle vaquait quelquefois jour et nuit à l’instruction, non seulement des petites filles, mais encore des grandes, et cela sans motif de vanité ou d’intérêt, sans autre dessein que celui de la gloire de Dieu, lequel pourvoyait à ses grands besoins sans qu’elle y pensât.

***Texte 25***: Saint Jean-Baptiste de La Salle, Le but de l’institut

L’Institut des Frères des Écoles chrétiennes est une Société dans laquelle on fait profession de tenir les écoles gratuitement. […] La fin de cet Institut est de donner une éducation chrétienne aux enfants, et c’est pour ce sujet qu’on y tient les écoles afin que les enfants y étant tous la conduite des maîtres depuis le matin jusqu’au soir, ces maîtres leur puissent apprendre à bien vivre en les instruisant des mystères de notre sainte religion en leur inspirant les maximes chrétiennes, et ainsi leur donner l’éducation qui leur convient. Cet institut est d’une très grande nécessité parce que les artisans et les pauvres, étant ordinairement peu instruits et occupés pendant tout le jour pour gagner la vie à eux et à leurs enfants, ne peuvent pas leur donner eux-mêmes les instructions qui leur sont nécessaires et une éducation honnête et chrétienne. Cela a été dans la vue de procurer cet avantage aux enfants des artisans et des pauvres qu’on a institué les Écoles Chrétiennes. Tous les désordres, surtout des artisans et des pauvres, viennent ordinairement de ce qu’ils ont été abandonnés à leur propre conduite et très mal élevés dans leur bas âge, ce qu’il est presque impossible de réparer dans un âge plus avancé à cause que les mauvaises habitudes qu’ils ont contractées ne se quittent que très difficilement et presque jamais entièrement, quelque soin qu’on prenne de les détruire soit par les instructions fréquentes soit par l’usage des sacrements. Et comme le fruit principal qu’on doit attendre de l’institution des écoles chrétiennes est de prévenir ces désordres et d’en empêcher les mauvaises suites, on peut aisément juger quelle en est l’importance et la nécessité.

***Texte 26***: Saint Jean-Baptiste de La Salle, Règlement du déjeuner et du goûter

Le maître doit avoir égard que les écoliers apportent tous les jours à déjeuner et à goûter, à moins qu’il ne soit assuré de leur pauvreté. Il ne leur permettra pas d’apporter de la viande, et si quelqu’un en apporte, il la fera donner aux plus pauvres, desquels il soit sûr qu’ils n’en mangent point à leur maison. Il prendra garde aussi qu’ils ne jettent pas de noyaux ni d’écailles à terre, mais il les obligera de les mettre dans leur poche ou dans leur sac. […] Il faut bien se garder d’admettre pour raison de ce que les écoliers n’apportent point de pain à l’école, que c’est parce que leurs parents le leur défendent, de peur qu’on ne les oblige de le donner à l’école ; car on ne doit pas les obliger d’en donner aux pauvres, cela leur est entièrement libre, et ils ne doivent pas le faire que bien volontiers et pour l’amour de Dieu. Il faut leur faire entendre que si on veut qu’ils mangent dans l’école, c’est afin de leur apprendre à manger avec sagesse, avec modestie, et d’une manière honnête, et à prier Dieu auparavant et après l’avoir fait.

# III- École catholique – école publique : le cas français

## A- Des relations ambiguës (XVIIIe – XIXe siècles)

### 1) L’invention d’une école publique

1. La critique des Lumières
2. L’œuvre scolaire de Louis XV

### 2) Le traumatisme révolutionnaire

1. Désirs révolutionnaires et incapacités d’une mise en œuvre
2. L’étatisation napoléonienne

### 3) Hésitations du premier XIXe siècle

1. La loi Guizot (1833)
2. La loi Falloux (1850)

## B- La République et la bataille scolaire

### 1) La querelle de la Troisième République

1. Enjeux de la querelle
2. Les lois Ferry (1881 et 1882)
3. La loi Waldeck-Rousseau (1901) et la loi Combe (1904)

***Texte 27***: Inquiétudes catholiques face aux lois Ferry (*Le Monde*, 25 mars 1882)

Un instituteur chrétien peut-il continuer d’enseigner dans une classe d’où le Christ et la prière sont bannis, et où il lui est interdit, non seulement de préparer les enfants à l’instruction religieuse, mais même de prononcer le nom de Dieu ?

Les curés, lors même que l’entrée des classes leur est fermée, n’ont-ils pas l’obligation de s’enquérir de la manière dont l’enseignement y est donné aux enfants de leur paroisse et le devoir de signaler et d’interdire les écoles où, comme cela arrive dès à présent, la libre pensée est proposée, la religion outragée, Jésus-Christ tourné en dérision ?

Les parents chrétiens peuvent-ils en conscience obéir à la loi sur l’enseignement obligatoire et laïque et envoyer leurs enfants dans les écoles où cette loi est appliquée ?

***Texte 28***: Zola, *Vérité* (1902)

Il voyait son œuvre. Rome avait perdu la bataille, la France était sauvée du grand danger de mort, la poussière de ruine où disparaissent les unes après les autres les nations catholiques. La France n’était plus menacée d’être ensevelie sous la cendre d’une religion morte, elle était redevenue maîtresse d’elle-même, elle pouvait marcher à ses destinées de libératrice et de justicière. Et elle n’avait vaincu que par cet enseignement primaire, tirant les humbles, les petits des campagnes de leur ignorance d’esclaves, de l’imbécilité meurtrière où le catholicisme les maintenait depuis des siècles. Une parole exécrable avait osé dire : « Heureux les pauvres d’esprit ! » Et la misère de deux mille ans était née de cette mortelle erreur.

### 2) Les querelles d’après-guerre

1. Héritages
2. La loi Debré (1959)
3. L’échec de la loi Savary (1984)